

Restaurer et valoriser la nature en ville

Vers un plan d'action dès 2010

Synthèse de la conférence de lancement du 29 juin 2009

Près de 400 personnes ont participé, le lundi 29 juin, à la Maison de la cité universitaire internationale, à Paris, à la conférence nationale de lancement du programme « Restaurer et valoriser la nature en ville ». Ce programme, initié par le secrétariat d'État à l'Écologie, se situe dans la continuité du « Grenelle de l'Environnement ».

Il a pour objectif « d'élaborer « un programme qui permettra aux villes de mieux profiter des bienfaits de la biodiversité urbaine », dans le cadre du plan d'action général élaboré par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer et concernant les « villes durables », annoncé à l'automne 2008.

DANS L'ESPRIT DU « GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT »

JUDITH JIGUET, directrice de cabinet de Mme Chantal Jouanno, secrétaire d'État à l'Écologie, a tout d'abord replacé la conférence dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, dont elle constitue l'un des prolongements.

« L'esprit du Grenelle règne ici, a-t-elle souligné en préambule. Toutes les compétences et toutes les expériences sont indispensables sur un tel sujet, car elles permettront d'enrichir ce débat complexe. Le pragmatisme s'impose à nous, tant les enjeux diffèrent d'une collectivité à l'autre. Il nous faut définir une politique d'avenir et nous fixer des objectifs ambitieux, non seulement parce que le Grenelle a fait de la question un axe stratégique, mais aussi parce que nous avons tous à y gagner. »

« La présence de la nature en ville joue de multiples rôles, a poursuivi Mme Jiguet. Le premier "service" rendu par la nature est la préservation de la biodiversité. La France s'est engagée à enrayer dès 2010 la perte de la biodiversité et la ville est l'un des enjeux de cette démarche. Rien qu'à Paris, la flore comporte plus de 1 000 espèces. La nature dans la ville est donc d'abord un moyen d'agir en faveur de la biodiversité, en particulier à travers la trame verte et bleue existante ou à restaurer. Les villes ne doivent pas être prises comme des points de rupture des continuités écologiques.

« La nature doit également permettre de limiter l'étalement urbain. En améliorant la qualité du cadre de vie, par une meilleure accessibilité aux espaces verts, il est possible d'offrir une alternative crédible aux préférences résidentielles d'une partie des ménages qui font le choix du périurbain. La

nature répond en outre aux besoins économiques et sociaux des populations urbaines. C'est un élément essentiel en matière de santé publique (qualité de l'air, espaces de détente). Elle est source de lien social, grâce aux espaces verts ou jardins familiaux. Elle constitue un repère primordial auquel se réfèrent les habitants pour vivre les saisons et les variations climatiques. À cela s'ajoute l'enjeu majeur de l'emploi, avec le potentiel que représentent les activités liées à la présence de la nature en ville : l'agriculture périurbaine, mais aussi les emplois liés à la conception ou à l'entretien de ces espaces verts, à la gestion de l'eau dans la ville ou aux actions pédagogiques liées à la valorisation de la nature en direction des populations urbaines.

« La nature peut jouer un rôle capital pour adapter nos villes au changement climatique. Ainsi, elle a une propriété de régulation thermique mais aussi une capacité à maintenir des sols perméables qui permettent d'infiltrer les eaux pluviales mais aussi de prévenir les risques d'inondations tout en reconstituant les nappes phréatiques.

« La présence de la nature en ville est au cœur du nouveau modèle de la ville durable et ses caractéristiques ne doivent pas quitter vos réflexions. Mais la ville durable ne se résume pas à une collection de maisons passives, à une succession d'écoquartiers ou à de nouvelles lignes de transports en commun. Les nouveaux développements urbains doivent être exemplaires dans leur conception pour rapprocher emploi, logement, commerces et loisirs en favorisant la mixité sociale et fonctionnelle et la pluralité des usages. Ils doivent s'insérer dans l'environnement naturel et agricole, anticiper les enjeux du changement climatique sous ses différents aspects (réchauffement, îlots de chaleur, événements exceptionnels comme les inondations et les sécheresses).

« La ville durable consiste aussi en un développement urbain qui accueille le développement économique et les nouveaux habitants sans surconsommer le foncier périphérique, notamment en utilisant les nombreuses friches urbaines et en favorisant la desserte en transports collectifs. La ville durable est un projet politique que chaque agglomération est appelée à décliner, définir et construire. Cette construction sera le fruit de l'action de nombreux acteurs institutionnels (les collectivités et l'État), mais aussi des professionnels de l'aménagement, de l'urbanisme, du bâtiment, des acteurs de la société civile et des citoyens.

« Sur ces bases, il convient désormais d'établir un cadre de réflexion partagé sur la nature en ville, d'élaborer ensemble des propositions concrètes et opérationnelles pour faire advenir la ville de demain. Le dispositif choisi doit garantir la richesse des débats et des échanges. Nous l'avons voulu progressif et interactif. Il placera au centre de ses réflexions les expériences menées par les collectivités, car la majorité des formes que peut prendre la nature en ville – végétalisation du bâti, espaces verts, parcs naturels urbains, trame verte... – relève de la responsabilité directe des collectivités. Un long processus pour restaurer et valoriser la place de la nature en ville s'ouvre aujourd'hui. Je compte sur vous pour faire émerger des axes de progrès et des pistes d'action collective pour faire de la nature en ville une réalité et un axe fort du développement futur de notre territoire », a conclu Mme Jiguet.

POUR UN URBANISME ÉCOLOGIQUE

Répondant à une récente affirmation du sociologue Edgar Morin, selon lequel « toute politique a deux faces, l'une tournée vers la nature, l'autre vers la société », **THIERRY PAQUOT**, philosophe et éditeur de la revue *Urbanisme*, a contesté l'idée « que la ville existe toujours et que la nature devrait être réintégrée, sous l'appellation d'espaces verts ou autres, avec un sous-entendu que tout ce qui est vert serait écologique, ce qui n'est pas vrai. L'enjeu actuel est la construction de la notion d'urbanisme écologique. Car il n'est pas possible de se contenter de la réalisation d'un écoquartier, de s'isoler du reste du monde et de se protéger des perturbations environnementales... »

Écologie et nature sauvage

« Le mot écologie a été forgé en 1866 par le médecin allemand Ernst Haeckle, a tout d'abord rappelé Thierry Paquot : « L'écologie est l'étude de ces interactions complexes auxquelles Darwin se réfère par l'expression des conditions de la lutte pour l'existence ». La manière dont le mot écologie a été inventée est donc entachée du concept de lutte pour la vie et d'adaptabilité dans un système évolutionniste. En 1859, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire avait inventé le mot éthologie : les mots écologie et éthologie seront d'ailleurs longtemps considérés comme synonymes. En français, le mot écologie apparaît pour la première fois en 1900 par le docteur Gillot. Il ne se généralise que dans les années 1960 ou 1970, étant jusque-là réservé aux savants amateurs. La géographie botanique écologique est très active à la fin du XIXe siècle en Europe du Nord et en Allemagne. Le botaniste danois Eugène Warming publie en 1895 *La géographie des plantes*, traduit en anglais par Robert Park, fondateur de l'écologie humaine. Ce courant sociologique de l'école de Chicago, en inventant l'écologie humaine, importe du vocabulaire de la botanique et de la zoologie les mots individus, société, migration, acclimatation, habitat, territoire... Tout ce vocabulaire qui appartient aujourd'hui à la sociologie et même à l'urbanisme naît donc d'abord dans la pensée des botanistes et des zoologues.

Aux Etats-Unis, au XIXe siècle et début du XXe siècle, de nombreux auteurs s'enthousiasment pour la nature sauvage et révèlent la beauté inégalée de la nature conservée intacte dans les parcs nationaux (le premier d'entre eux, Yellowstone, date de 1872). Ils invitent leurs concitoyens à honorer la nature et non à la soumettre aux impératifs productivistes. Mais un domaine apparaît absent de leur réflexion : les villes, alors présentées comme responsables de l'aggravation de la situation environnementale. Il faut attendre les récentes conférences internationales (Stockholm en 1972 et surtout Rio en 1992) pour que les préoccupations environnementales intègrent enfin, mais de manière marginale, la ville.

Les écoquartiers

Les premiers écoquartiers sont conçus comme des vitrines pour valoriser les villes et les pays qui accueillent des événements internationaux (Jeux Olympiques, expositions universelles). Ils visent à baisser la consommation énergétique des constructions, à réduire la place de la voiture, à favoriser le tri sélectif des déchets et le recyclage. En général, ils privilégient la marche à pied

et le vélo, optent pour des maisons passives et dotées de panneaux photovoltaïques, adoptent des matériaux écologiques qui demeurent plus coûteux que leurs concurrents, limitent les déplacements, assurent la diversité des familles, des âges, des revenus et des activités, valorisent le naturel, favorisent de nouvelles pratiques de gouvernance : ce sont de véritables laboratoires éco-urbains. Mais ils peuvent se replier sur eux-mêmes, au point de ne plus contribuer à "faire ville" avec leurs alentours. Ils ne suffisent pas à régler les questions liées à l'environnement que la planète doit affronter, leurs qualités ne sont pas contagieuses. Les quartiers anciens doivent également se lancer dans des programmes d'urbanisme écologique. Aucun quartier, pas plus qu'une agglomération, n'a la capacité à contrer les dysfonctionnements qui chamboulent l'écologie de toute la planète.

« Il convient donc de promouvoir un urbanisme écologique partout, en prenant appui sur des écoquartiers et sur des agglomérations urbanisées qui réorganisent leurs réseaux de transport, encouragent les constructions économes en énergie, incitent au tri sélectif, accroissent leurs espaces verts actifs et écologiques... L'urbanisme écologique est aujourd'hui en France très minoritaire au sein des praticiens. De façon dispersée, ceux-ci apprennent les rudiments d'une architecture et d'un urbanisme écologique, sans trouver de réel répondant du côté des entreprises du BTP, des artisans et des distributeurs de matériaux de construction. Les étudiants en architecture et en urbanisme ne sont toujours pas initiés systématiquement à l'écologie. Alors que l'approche environnementale devrait traverser toutes les disciplines enseignées, la majorité des opérations d'urbanisme et de construction se réalise encore comme avant... »

Le concept de nature en ville

« Nos ancêtres construisaient en terre, bois ou branchages leurs habitations qui nécessitaient des réparations régulières. Seuls les édifices en pierre ou brique ont résisté au temps. L'un des plus anciens traités d'architecture, attribué à l'ingénieur militaire Vitruve, fait état de la solidité comme l'une des principales qualités d'un bâtiment, aux côtés de l'utilité et de la beauté. La solidité serait-elle l'équivalent de la durabilité ?

« Avec l'industrialisation, la prolifération des usines, la généralisation du chauffage au charbon, les activités artisanales sans réglementation ou encore la promiscuité, l'air est vicié. Un décret napoléonien du 15 octobre 1810, peut-être le premier en matière de réglementation écologique, entend lutter contre les activités qui répandent une odeur insalubre et incommode. Les médecins hygiénistes se manifestent à ce moment-là et leur influence s'affirmera tout au long du XIXe siècle. Le choléra, en 1832, à Paris, fait 18 400 victimes. Il est impératif de prendre des mesures sanitaires, mais celles-ci n'ont aucune motivation environnementale. Les réponses médicales aux nuisances sont l'embellissement et l'assainissement. Avec Pasteur, l'action médicale acquiert son autonomie. En 1875, le Dr Richardson décrit une ville modèle, aseptisée où règnent la propreté et la salubrité sous le contrôle des médecins. Les cités-jardins qui naissent en Angleterre ne sont pas une alternative à la ville de l'ère industrielle du point de vue environnemental : elles adoptent tous les progrès techniques, avec leurs bienfaits et leurs méfaits, mais les habitants qui se

rendent en train en ville pour travailler résident dans un cadre champêtre. Mais l'expérience des cités-jardins attend son bilan énergétique et environnemental.

« La nature comprend plusieurs acceptions : une totalité qui a en soi son principe de développement, un tout ordonné que l'on peut connaître, mais c'est également ce qui distingue du culturel et de l'artificiel. Cette conception isole le vivant de l'humain, au lieu de les associer et de considérer qu'ils font ensemble le même environnement car ce qui leur est commun, c'est la vie – ce qui naît, se développe, meurt, renaît – et le temps. La nature n'est pas un stock de parcs et de jardins mais un ensemble de tension, de tressaillements et de flux. Canaliser la nature, l'ordonner et la discipliner reviendrait donc à la "dénaturer". Nous sommes confrontés aujourd'hui à une triple question sociale, urbaine et communicationnelle qui provoque le divorce du temps et de l'espace. Comment rendre plus habitable notre demeure terrestre ? Le Grenelle de l'Environnement, la gravité de la situation et la poussée des partis verts provoquent une prise de conscience qui nous fait sortir de la cité-jardin et de la ville-nature pour élaborer et réaliser enfin une combinaison inédite entre urbain et nature, l'un et l'autre artificialisés et néanmoins réels », a conclu Thierry Paquot.

TABLE RONDE 1 : QUAND LES COLLECTIVITÉS EXPÉRIMENTENT

Oriol Clos, architecte en chef de la ville de Barcelone, Florence Bougnoux, architecte-urbaniste (Agence Seura), Daniel Joye, directeur des espaces verts du département de Seine-Saint-Denis, Michel Corajoud, paysagiste, et Laurent Théry, directeur général de la société d'aménagement de la métropole ouest-atlantique (SAMOA), ont ensuite participé à une première table ronde autour des expériences menées par des collectivités territoriales.

Barcelone, une ville-référence

Avec la préparation des Jeux Olympiques de 1992, Barcelone a bénéficié de grands aménagements, renouant avec son accès à la mer. On connaît moins, en revanche, le travail mené sur les « trois collines », avec le parc Güell, lié à l'œuvre de Gaudí, ou la colline Montjuic, travail qui s'étend aux quartiers plus éloignés pour freiner le développement urbain sur toute la Catalogne. Comme l'a expliqué **ORIOU CLOS**, « Barcelone est une ville compacte et dense au niveau de ses tissus urbains. Nous réfléchissons actuellement autour de deux axes : le vert en centre ville – basé sur les arbres d'alignement – et le traitement de grands espaces verts ou le "vert stratégique". En centre-ville, nous célébrons cette année les 150 ans du Plan de Cerdà qui a permis de construire la ville moderne. Au centre de Barcelone, il n'y a pas d'espace vert mais uniquement des arbres d'alignement, pour un total de 50 000 arbres, ce qui représente 15 % de la surface de la ville. Nous avons ouvert un débat sur le renouvellement de la diagonale, artère de 3,5 kilomètres de long au centre de Barcelone, pour mettre en œuvre une nouvelle centralité.

« Un grand projet tâche d'intégrer le tramway au cœur de la ville : le rôle des arbres d'alignement est très important pour trouver un équilibre entre les mouvements des piétons, des vélos et des voitures et les transports en commun. Il n'est en revanche guère possible d'imaginer d'insérer des espaces verts dans la trame Cerdà. Le vert stratégique consiste plutôt à mettre en

relation des espaces verts, ouverts et libres à l'intérieur ou près de la ville, qui n'ont pas tous été aménagés, a poursuivi Oriol Clos. Nous voulons redéfinir une relation entre ces espaces et la ville bâtie. À Barcelone, les collines établissent une limite entre la ville centrale, le parc naturel et l'agglomération. Nous voudrions que la ville centrale entretienne avec la nature la même relation qu'elle entretient depuis les Jeux Olympiques avec la mer. Sur la colline de Montjuic, par exemple, le stade olympique est entouré d'un parc qui est repris par la ville de façon à résoudre certains problèmes : il se trouve dans une position centrale par rapport à la ville et aux grandes infrastructures. Nous voulons donc ouvrir ce parc sur tous les côtés de la ville, à travers cette montagne qui domine le port. Le parc historique, sur l'emplacement de l'ancienne citadelle, doit également ouvrir ses clôtures vers la ville et créer une relation avec le centre-ville grâce à la présence de grands équipements publics et privés. Il existe une dichotomie entre cette idée de centralité et les espaces verts. L'urbanisme, qui propose une synthèse des éléments de complexité que nous retrouvons en ville, pense souvent en termes d'infrastructures. Il faut donc intégrer à cette logique une stratégie reposant davantage sur les qualités de l'environnement naturel. »

Un écoquartier à Douai (Nord)

FLORENCE BOUGNOUX travaille, au sein de l'Agence Seura, sur le projet d'écoquartier du Raquet projet porté par la communauté d'agglomération du Douaisis. Un projet complexe, puisqu'il s'agit d'un site agricole inséré entre une ZAC, une rocade et des voies ferrées... « Ce site de 160 ha est situé à la limite des voies ferroviaires Valenciennes-Douai-Lille et la rocade du Douaisis, a-t-elle expliqué. Il est enclavé à l'intérieur d'une zone d'activités, du centre hospitalier, d'une ZUP des années 1960 et de cités minières. Ce projet pose la question de l'évolution des villes moyennes et de ces enclaves périphériques : ainsi, faut-il conserver des espaces agricoles ou bien urbaniser, et dans quelle mesure ?

« Le projet d'écoquartier pose également la question de la densité. Nous nous trouvons à la frontière de l'Europe du Nord, avec une tradition anglo-saxonne assez marquée au niveau de l'étalement urbain. Douai est une ville radio-concentrique très fermée et dense. Il faut donc trouver une troisième voie entre cette forme de ville et la ville anglo-saxonne, en mêlant habitat collectif et individuel pour s'inscrire dans ce paysage. Certains objectifs sont liés au site territorial, puisque Douai est implanté sur le corridor minier qui doit être aéré. Depuis quelques années, est inscrite dans les Plans locaux d'urbanisme la volonté de créer une trame verte reliant le parc naturel régional, situé au nord du corridor minier, et la vallée de la Sensée, au sud. Nous inscrivons ce site dans cette logique nord-sud qui vise à réconcilier les territoires naturels au nord et au sud du corridor minier. Nous avons également travaillé sur une desserte de transports en commun et un maillage pour relier le quartier aux cités minières et aux infrastructures (rocade...). Des grands axes nord-sud accueilleront le tramway tandis que des voies plus intimes, de huit mètres de large maximum, structureront le site d'est en ouest en parcourant les parcs ».

Ce projet est ambitieux puisqu'il se veut de haute performance énergétique. Comme l'a rappelé Florence Bougnoux, « les premiers cahiers des charges

comportent des prescriptions environnementales assez fortes sur les bâtiments qui s'adaptent aux configurations topographiques du site, mais aussi sur les espaces publics, les parcs et le réseau de chaleur. Ainsi, nous étendons le réseau de chaleur de la ZAC des Epis et transformons la production de chaleur (actuellement gaz et fioul) en une production de biomasse, alimentée par les parcs de l'écoquartier et en autonomie complète sur le Douaisis. Le site est aussi en totale autonomie pour les eaux pluviales. Nous avons travaillé sur la plantation d'un parc horticole et maraîcher biologique sur le périmètre du point de captage d'eau ainsi que sur les bassins versants, pour récupérer l'eau et l'infiltrer sur site.

« Il est toutefois difficile de faire admettre les qualités énergétiques des bâtiments dès les premières opérations, car ces objectifs environnementaux sont ambitieux. Nous avons nuancé nos demandes selon les opérateurs avec des opérations en très haute performance environnementale et des bâtiments en basse consommation de manière étalée dans le temps, pour que les mentalités puissent évoluer. Nous espérons aussi atteindre une autonomie complète pour d'autres bâtiments sur l'assainissement et l'énergie, grâce au solaire. Les premiers travaux devraient démarrer début 2010... »

La Seine-Saint-Denis : un observatoire de la diversité

Le département de la Seine-Saint-Denis a mené un important travail d'extension des espaces verts, avec comme objectif que ces espaces représentent près de 10 % de la superficie de ce département très urbain. « À la création du département, explique **DANIEL JOYE**, il n'y avait que 0,8 m² d'espace vert par habitant : il y en a aujourd'hui 12 m², soit 1 550 hectares d'espaces verts publics (dont 750 hectares de parcs départementaux), ce qui a permis d'améliorer les conditions de vie de la population de ce département. Nous ne sommes toutefois toujours pas parvenus à l'objectif de 10 % de la surface du département en espaces verts, puisqu'il faudrait atteindre 16m² d'espaces verts par habitant.

« Nous avons cherché à réaliser aussi des aménagements qualitatifs. L'espace vert a été souvent considéré comme une variable d'ajustement. Nous avons mis en place une véritable trame verte construite au niveau de différentes entités autour des deux grands pôles verts. Les parcs départementaux accueillent plus de 6 millions de visiteurs par an. À côté de ces grands pôles verts hebdomadaires, nous avons aidé les communes à développer les espaces de proximité pour répondre aux demandes quotidiennes. Entre tous ces espaces, nous avons souhaité développer des réseaux de continuité verte, corridor biologique et circulation douce, un "chemin des parcs" de 60 kilomètres de long. Ce travail a été reconnu en 2006 au niveau européen par la création du premier réseau "Natura 2000" en zone urbaine. Ce site multipolaire composé de 13 espaces verts, est réparti sur l'ensemble du département.

« Ce travail d'inventaire nous a conduits à réfléchir au concept de "biodiversité urbaine" capable de se développer même si elle est contrainte par la structure urbaine, les pollutions et l'omniprésence de l'homme. C'est pourquoi nous avons créé en 2005 un Observatoire départemental de la biodiversité urbaine dont l'objectif est de partager les connaissances. Cet observatoire est né à

l'initiative de la Ligue de protection des oiseaux (LPO). Un comité scientifique rassemble tous les partenaires scientifiques. Et la plateforme d'information, lieu d'échange d'expériences sur l'éducation à l'environnement et la démocratie participative, compte 49 membres.

« Concernant la démocratie participative, des conseils d'usagers ont été mis en place pour nous aider à améliorer le fonctionnement de nos espaces verts. Nous nous appuyons également sur des enquêtes annuelles menées dans les parcs départementaux. En outre, nos actions d'éducation à l'environnement touchent 100 000 personnes, à travers des ateliers, des visites commentées ou des expositions, avec un intérêt grandissant des usagers pour nos activités. »

Les travaux de l'observatoire de Seine-Saint-Denis sont disponibles sur le site www.parcs93.info

MICHEL CORAJOU a reçu le grand prix de l'urbanisme en 2003. Il a aménagé notamment la Cité internationale et le parc de Gerland à Lyon, les quais de la Garonne à Bordeaux et le parc du Sausset en Seine-Saint-Denis. Ce parc est emblématique de cette intégration de la nature en ville et, plus globalement, de la démarche de Michel Corajoud : « La ville ne peut pas se contenter d'une approche unilatérale. J'ai commencé à exercer ce métier de paysagiste pour être un bon architecte et savoir ensuite concevoir la ville. Ma seule motivation est la ville, lieu spécifique de l'organisation des hommes. Comment faire pour vivre ensemble à l'intérieur de la ville, loin de l'idée de nature ? Car la nature, dès lors qu'elle est convoquée en ville, n'est plus la nature, mais devient une nature transposée. Le concept du vivant me semble donc plus judicieux que celui de nature, car il est moins fermé. Dans le jardin est compris une notion de culture de la ville ou la ville-campagne.

« Dans le parc du Sausset, j'ai pensé que la transposition de la forme de la campagne pouvait faire du bien à la ville, en réintroduisant la rationalité dans ces banlieues déstructurées. J'ai mis plus de quinze ans à attendre que les 300 000 jeunes arbres que nous avons plantés, alors hauts de 20 centimètres, dépassent ma taille. Ce parc m'a donc appris l'idée de la patience et du temps. L'introduction du végétal dans la ville est formidable, mais la ville reste à faire.

« À l'époque, au début des années 80, les élus avaient décidé de faire un parc sans définir de programmes précis en imaginant que les habitants inventeraient leurs pratiques quand le site prendrait forme. Dans les derniers projets que j'ai réalisés, il m'a semblé nécessaire de solliciter l'avis des habitants en amont, puis de l'interpréter. Je constate la satisfaction du public dans ces derniers projets et je me rends compte que plus on se préoccupe des autres et de l'histoire du site, plus on a de chances que le travail mené entre dans le concert général de la conversation du monde... »

Projets à grande échelle : l'estuaire de la Loire

LAURENT THÉRY a été impliqué dans deux grands projets : la « ville-port » de Saint-Nazaire et celui de l'île de Nantes. Comment, sur des projets à très grande échelle, la nature trouve-t-elle sa place ? « Il faut avoir l'expérience et la notoriété de Michel Corajoud pour oser dire qu'on fait l'apologie de la ville !, a répondu Laurent Théry. Mais tout ce qu'il vient de dire sur le vivre ensemble et le temps long est fondamental pour approcher la matière urbaine...

« L'agglomération de Nantes Saint-Nazaire compte 800 000 habitants ; elle est marquée par une forte présence de l'eau (lac, marais salants, mer, estuaire, fleuve...). 40 % de ces espaces sont naturels. Nantes est née il y a 3000 ans au fond de l'estuaire, et Saint-Nazaire est née au XIXe siècle comme avant-port de Nantes, du fait de l'agrandissement de la taille des bateaux. La Loire baisse d'environ sept mètres à Nantes, elle a été creusée pour permettre la remontée des bateaux. L'eau est utilisée pour répondre au développement industriel important ce qui génère des pollutions importantes. Au XXe siècle, la ville s'est détournée du fleuve. Tous les bras de la Loire ont été comblés pour ne conserver qu'un chenal, puisque le lit du fleuve s'enfonçait. À Saint-Nazaire, les Allemands construisent une base navale pendant la seconde guerre mondiale. La reconstruction a pris acte de ces bases sous-marines et éloigné davantage encore la ville de la mer.

« Depuis 25 ans, deux projets urbains et la prise en compte du grand territoire changent la situation. Saint-Nazaire a connu une crise importante à cause de la chute de la construction navale. Le maire de Saint-Nazaire a décidé alors de retrouver la matrice essentielle de la ville autour du projet ville-port qui fait de l'ancienne base sous-marine, lieu marqué et détesté, le centre d'une nouvelle attractivité urbaine. Le projet urbain de l'île de Nantes se fonde également sur les retrouvailles de la ville avec le fleuve. L'île de Nantes, de 330 hectares, était un mélange de friches industrielles et de divers quartiers. Il a été décidé d'y intégrer toutes les fonctions urbaines pour densifier la ville au contact du centre historique. La priorité est donnée à l'espace public par le traitement des berges pour permettre une réappropriation collective de tels espaces.

« En parallèle à ces deux grands projets urbains s'est nouée une relation entre les différents acteurs de l'estuaire, à travers la création, en 1989, d'une association communautaire de l'estuaire de la Loire qui réunit les principaux acteurs publics. Cette association a permis de construire des compromis et des consensus sur divers sujets. Les membres de cette association s'étaient ainsi mis d'accord pour soutenir le projet de Donges-Est, projet de développement d'un espace industrialo-portuaire qui rencontrait une hostilité majeure des associations de défense de la nature. Une équipe scientifique avait été créée pour comprendre le fonctionnement de l'estuaire et maîtriser les décisions d'aménagement. Le GIP Loire Estuaire est né avec une double mission : créer un observatoire du fleuve Loire et élaborer un scénario de restauration. Cette décision a permis d'enclencher une autre logique de développement qui croise économie, nature et ville. Le port autonome vient ainsi d'officialiser l'abandon du projet de Donges-Est et le développement en aval pour le port, avec un système de transport par barges plus satisfaisant pour la gestion du fleuve.

« Par ailleurs, la Biennale de l'estuaire, initiée pour six ans en 2007, consiste à installer des œuvres d'art tout au long de l'estuaire entre Nantes et Saint-Nazaire. Cette manifestation est un véritable accélérateur de l'appropriation de l'estuaire. Sur le thème de la nature en ville s'est ainsi constitué un nouveau paradigme de développement dans lequel les deux villes ne sont plus concurrentes et où le développement économique n'est plus opposé à la préservation de l'environnement et où le citoyen n'est plus absent des décisions. Et ces projets prennent le fleuve comme colonne vertébrale du développement des villes. »

Débat avec la salle (éléments-clés)

Le débat avec la salle à l'issue de cette première table ronde a permis de faire émerger quelques axes de réflexion. **LUC DUPONT**, architecte, a estimé qu'il « ne faut pas traiter ces aspects écologiques de la ville comme si l'on ne parlait de rien ». Laurent Théry a renchéri : « Il faut commencer par comprendre l'identité propre de chaque ville : une fois qu'on a travaillé sur le sens de la ville, on peut travailler sur son développement. » Les projets présentés sont en effet très contextuels, a estimé une autre personne, « car les approches se traduisent toujours par la création d'un espace public et visent à une appropriation par l'utilisateur pour que les espaces prennent sens et deviennent des lieux identitaires ».

CHRISTOPHE DARPHEUIL, de l'Association Naturama, a abordé la question des jardins familiaux et des jardins ouvriers. L'association réalise actuellement dans l'agglomération lyonnaise, une étude sur les jardins ouvriers et la "nature ordinaire". Michel Corajoud lui a répondu : « Le jardinage ou "trituration" de la nature me plaît, car il fonde une interaction entre les hommes qui commencent à parler de la ville et réinventent ainsi la forme urbaine. La campagne peut servir de modèle pour construire la ville. Dans les villes italiennes, la nature était présente, tout en étant transposée... » À Douai, a indiqué Florence Bognoux, le quartier du Raquet comprendra un parc horticole qui abritera des activités de maraîchage et des jardins familiaux qui bénéficieront de l'expertise des associations et auront une activité biologique : « Cette notion de jardins familiaux est pour moi indissociable de la gestion des espaces verts. »

SERGE BONNEFOY, du réseau Terres en villes, souligné le rôle important de l'agriculture périurbaine. « Si l'étalement urbain reste relativement limité, il est possible d'avoir un développement de la ville tout en maintenant des fonctions agricoles vivantes autour de l'élevage, de la vigne, des maraîchers, a estimé Laurent Théry. L'agriculture peut être un vecteur de la cohérence du tissu qui organise la ville à grande échelle. »

EMMANUELLE LATOUCHE, animatrice de la Maison régionale de l'environnement et des solidarités dans l'agglomération lilloise, a évoqué l'expérience de son association qui anime un dispositif « Nature en Ville » depuis une dizaine d'années. Celui-ci a été repéré par le ministère de l'Écologie, « comme étant potentiellement la « page nature » d'un Agenda 21 local puisqu'il coordonne, accompagne et rend visibles les initiatives de tous les acteurs autour de cette question de la nature en ville. »

VERS UN PLAN « RESTAURER ET VALORISER LA NATURE EN VILLE »

DANIEL BOULNOIS, adjoint du directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature, a présenté, en début d'après-midi, les axes de travail pour l'élaboration du plan « Restaurer et valoriser la nature en ville » soumis à la discussion. Selon la formule retenue pour travailler à compter de la rentrée, les ateliers se dérouleront entre septembre et décembre 2009, une conférence restituant leurs travaux se tiendra en janvier 2010. À l'issue de ce processus, le gouvernement proposera un plan de restauration et de valorisation de la nature en ville avant la fin du premier semestre 2010.

Concernant les ateliers, quatre thèmes couvrant la plupart des enjeux de la nature en ville, ont été définis :

> **L'atelier n°1** « *Fonctions écologiques de la nature en ville et qualité de vie* » traitera de l'adaptation au changement climatique : réduction des îlots de chaleur urbains, démarches prospectives, solutions techniques locales, trame verte et bleue, connectivité, ...), du maintien et de la gestion de la biodiversité, de la qualité de l'air, des paysages,...

> **L'atelier n°2** développera le volet « *Eau, nature et ville* », en particulier la cohérence de l'approche de cet élément avec ses dimensions multiples : gestion et utilisation des eaux de pluie, limitation des risques d'inondation, préservation et valorisation des écosystèmes, économie et gestion de l'eau potable, choix des espèces végétales dans la ville, présence de l'eau dans la ville (question des berges des fleuves), usages agricoles...

> **L'atelier n°3** portera sur un vaste thème : « *Production des formes urbaines, articulation des échelles, relation ville et zone d'influence* ». Ce champ d'investigation est large : il s'agit de l'articulation des projets et démarches de nature en ville aux différentes échelles de territoires et dans les documents de planification et d'urbanisme, de la densité urbaine et des écoquartiers, de la construction et de l'aménagement du bâti et des surfaces ; de la revalorisation des centres-villes et de la structuration de la ville diffuse ; de la réappropriation de l'espace et lien social (jardins partagés...). Cet atelier pourra faire l'objet de sous-ateliers, dédiés par exemple à la "trame verte et bleue".

> Enfin, **l'atelier n°4** « *Économie de la nature en ville* » abordera des questions comme la place de l'entreprise dans la nature (et réciproquement), les métiers, filières de production et de distribution (production végétale, biomasse et énergie, restauration des sols, gestion différenciée, agriculture de proximité), les initiatives de l'économie sociale et solidaire, le rôle du tourisme durable, l'influence de la présence et la prise en compte de la nature en ville sur les prix du foncier ou encore la diffusion équitable de la nature en ville.

L'ÉTAT DE LA RECHERCHE SUR LA RELATION VILLE/NATURE

Pour **NATHALIE BLANC**, chercheur en géographie urbaine au CNRS, il convient d'abord de « penser les choses de manière plus complexe, plus écosystémique, en intégrant la pensée du système ».

« Dès les années 1990, a-t-elle souligné, un constat a été établi sur le peu de place accordée à la nature dans la ville. La recherche urbaine s'intéresse encore moins aux relations entre le citadin et les éléments vivants de nature en ville. Quand on parle de nature, on parle de parc et de nature végétale, en éludant le fait que la ville obéit aussi aux changements climatiques. La ville est alors considérée comme une antinature.

« On peut distinguer plusieurs formes de la nature en ville : la nature naturelle, soit violente (inondations) soit banale (insectes et pigeons, saisons, froid et chaud...), la nature socialisée qui participe de la vie en ville et résulte d'une interaction avec la ville (blattes...), et une nature désirée et produite (parcs, pots de fleurs sur les balcons...). Il ne faut pas regarder une seule

catégorie de nature. Les travaux que nous avons menés ont été conduits de manière interdisciplinaire, avec des écologues, des physiciens, des médecins... Travailler sur les rapports des espèces et la manière dont le végétal prend place dans la ville et dont la pollution prend place me semble intéressant puisqu'il existait un dualisme entre une nature désirée et une nature non désirée. La relation interdisciplinaire permet de mesurer le décalage qui s'opère entre une politique publique et des natures concrètes. Cette relation a mis en évidence la pluralité de cette analyse complexe.

« Les parcs sont des hétérotopies, des espaces dans l'espace : les relier fonctionnement quotidien de la ville peut alors poser problème puisque les citoyens recherchent des espaces de rupture avec un quotidien urbain jugé angoissant. Le citoyen mobilise d'autres types de connaissances que le scientifique ou le politique pour se construire une image de la nature dans la ville. Le message scientifique et objectivant, qui tend à la standardisation, reste très éloigné de la connaissance sensible et empirique des habitants.

« Le développement du souci à l'égard de la nature en ville engendre des évolutions des pratiques de l'aménagement urbain, des paysagistes, architectes, urbanistes, aménageurs et artistes. Ces différents acteurs mêlent un savoir-faire de bâtisseur de l'environnement naturel et construit à une compétence esthétique : il ne s'agit pas de défaire la ville pour y mettre de la nature mais de collaborer à un urbanisme écologique.

« Trois niveaux doivent être pris en considération pour les rapports entre ville et nature quant à la qualité des milieux de vie urbains. Cette qualité procède de l'aménagement du cadre de vie en termes d'urbanisme, de la richesse de l'investissement des citoyens et de la planification territoriale où les enjeux de la qualité et de la biodiversité se mêlent étroitement.

« Sur la composition des espaces publics et privés et des logements, il existe un art de la composition de la nature en ville qui reste à inventer. L'urbanisme végétal consiste ainsi à traiter les espèces vivantes végétales comme du mobilier urbain.

« Sur les interactions citoyennes avec la nature en ville, il importe de prendre en considération de quelle manière et dans quelle mesure la nature et l'aménagement de la nature intègrent un référentiel habitant. Il faut donc mener une réflexion sur la manière dont on se construit et élaborer des outils pour que cette pensée de l'environnement urbain puisse être débattue dans l'espace public.

« Enfin, la vision spatiale et planificatrice permet de prendre en compte les tensions entre le local et le régional et de mettre en œuvre des réseaux de nature, comme les trames vertes. Ce projet d'infrastructure écologique constitue un élément d'un nouvel espace urbain. Mais il faut également mettre en commun les connaissances nécessaires à un jardinage plus écologique, intégrant la biodiversité.

« La place du citoyen dans la mise en œuvre de la nature soulève des interrogations particulières, avec certaines contradictions et décalages. Ainsi, les personnes ont beaucoup de mal à croire que la ville est moins polluée que la campagne environnante ! »

De son côté, **YVES CHALAS**, sociologue et urbaniste, chercheur au CNRS et enseignant à l'université Pierre Mendès-France de Grenoble, a réalisé une synthèse des travaux à ces sujets, sur la base de la « littérature grise » et des travaux des consultants engagés par les villes qui veulent concevoir différemment les relations entre la ville et la nature. Cinq concepts permettent, selon lui, de répondre à cette question : l'interpénétration, la centralité, la sensorialité, la monumentalité et le « vide structurant ».

« Ces cinq concepts clés restent une réalité latente ou émergente, inachevée et imparfaite. Elles ne sont pas à construire ex-nihilo. Ces cinq facettes de la nouvelle réalité des relations ville/nature existent davantage dans le périurbain que dans les grandes villes comme Paris ou Barcelone. Quand on interroge les chercheurs sur cette question, ils veulent instaurer un débat sur les mots : s'agit-il du vert, de l'écologie, de la campagne, du climat, de la globalisation ? Or le mot nature est usité parce qu'il correspond à ce que les chercheurs veulent dire, car le mot est global et générique. Enfin, nous sommes forcés d'innover, faute de modèle dans le passé.

- L'interpénétration entre la ville et la nature revient à dépasser le clivage entre nature et culture, rural et urbain, minéralité et vivant. Par son extension, la ville, devenue une ville-territoire qui englobe des pans entiers de nature agricole ou sauvage, lesquels deviennent alors des morceaux de ville. Une double dynamique d'urbanisation de la nature, au détriment de l'agriculture, et de ruralisation de la ville, dans le surgissement de ces morceaux de nature au sein des villes territoires, est à l'œuvre.

- Sur la centralité verte, les morceaux de nature peuvent être appelés à jouer un rôle de centralité par leur implantation centrale ou par les pratiques des urbains qui en font des lieux de fréquentation régulière, à la manière des places centrales d'autrefois. Il faut donc noter la fin de la dichotomie entre la nature et la centralité.

- La sensorialité renvoie pour sa part à la demande urbaine de nature. Les urbains veulent des parcs, et aussi une nature qui ne soit plus seulement perçue par la vue mais par l'ensemble des sens du corps. C'est ce que les paysagistes appellent le passage du paysage au jardin, avec l'idée de "triturer" la terre, un phénomène lié à l'évolution de nos modes de vie (hédonisme, mobilité, temps libre...)

- La nature est perçue comme une nouvelle monumentalité urbaine. Dans le chaos organisationnel du périurbain, ces morceaux de nature apparaissent comme des nouvelles centralités, des repères ou des mémoires. Or, centralité, repère et mémoire sont les trois socles de la définition du monument. La monumentalité peut donc aussi être végétale et périurbaine.

- Les morceaux de nature dans les villes façonnent l'urbanisation autour de ces espaces qui peuvent donc devenir des "vides structurants". Dans ce rapport entre nature et vide, il faudra s'habituer à cette notion. Les espaces verts ne sont plus une variable d'ajustement et les vides sont sources de composition urbaine. Ces espaces servent à la récréation des urbains, mais aussi à la régulation de carbone, à l'agriculture urbaine de proximité, à la relocalisation de l'agriculture, à la filtration des eaux de pluie, à la biodiversité des systèmes, à l'exploitation de l'énergie et à l'amélioration du cadre de vie des urbains... »

TABLE RONDE 2 : ADAPTER LES OUTILS ET FAVORISER LA PLURIDISCIPLINARITÉ

Frédéric Bonnet, architecte urbaniste, Brigitte Bariol, directrice de l'agence d'urbanisme de Saint-Etienne, Jean-Yves Chapuis, urbaniste, et Philippe Clergeau, chercheur en écologie au Muséum national d'histoire naturelle, ont ensuite participé à la table ronde qui a suivi ces trois analyses.

Préserver l'autonomie du milieu

Pour **FRÉDÉRIC BONNET**, « le vrai sujet est la nature avec la ville et la ville avec la nature. Ce sujet n'est pas une question nouvelle : la majeure partie de la salle travaille sur ces sujets depuis quinze ans. La nouveauté n'est donc pas que l'on se pose la question mais que les pouvoirs publics s'en préoccupent. Il existe des manières différentes de considérer la question. Il existe un certain nombre de décalages entre des désirs paradoxaux : l'idée de ville et de projet urbain est actuellement entendue comme étant contre la nature, ce qui génère une grande résistance. Dans certaines régions, la question est intégrée depuis fort longtemps alors que l'opposition existe dans d'autres régions. En Normandie, il est difficile d'expliquer que l'imbrication ou l'interpénétration entre les grands espaces naturels et les urbanités est formidable. L'idée d'une accessibilité de la ville repose sur l'idée de présence équivalente entre les espaces de nature et une urbanité. Il existe un fond culturel qui assimile campagne à ennui et ville à loisirs. À Helsinki, par exemple, l'opéra est aussi accessible que le kayak... Quand on construit des logements, on prévoit aussi le lien avec les espaces naturels alentour. Ce qui permet de prendre en charge collectivement l'équilibre de biodiversité et l'autonomie du milieu, c'est l'énergie mise dans le projet qui valorise le milieu naturel.

« Dans notre pays, il faudra revoir les outils économiques et juridiques si nous voulons être à la hauteur des enjeux afin de prendre en compte les effets de valorisation à des échelles de milieux et non locales. Pour le SCoT de Montpellier, nous avons souligné que les terres agricoles mettaient en valeur la ville. Mais il manque un outil de péréquation : pour conserver 300 ha dans un lieu habité, de manière intégrée, il faut se doter d'un outil qui permette que le milieu naturel ait une valeur équivalente aux terrains à construire. Or, nous ne disposons pas d'un tel outil. Un travail conséquent doit donc être réalisé pour progresser véritablement sur ce terrain.

« À la frontière suisse, par exemple, les agriculteurs français se sont endettés et résistent mal à la pression foncière alors que les agriculteurs suisses ont opté pour une agriculture de qualité, privilégiant les courtes distances. La nature est assez peu compatible, finalement, avec l'urbanisme municipal à la française. Les grandes cohérences géographiques (forêts, fleuves, rivières...) transcendent largement les limites administratives. »

Un exercice d'inversion du regard

Pour les agences d'urbanisme, a ensuite souligné **BRIGITTE BARIOL**, « les questions touchant à la nature en ville ne sont pas nouvelles. Tous les SCoT ont fait cet exercice d'inversion du regard, partant d'une armature naturelle qui donne le cadre de l'urbanisation et devient un espace de projets. Cela pose des questions de méthode, car il faut disposer d'une approche réellement intégrée.

Préserver une trame verte urbaine ou des espaces agricoles périurbains constitue de bonnes mesures, à condition d'avoir des agriculteurs pour s'occuper de ces espaces. Florence Bougnoux disait ce matin que le secteur public ne peut pas tout gérer. L'enjeu est d'instaurer une approche qui articule les différentes sphères. L'espace agricole, par exemple, est un barrage contre l'urbanisation, mais il faut lui donner les possibilités d'exister et de jouer ce rôle de limite en termes de maîtrise foncière ou de valeur des usages.

« L'enjeu est de passer d'une petite à une grande échelle avec, en même temps, une mise en œuvre très territorialisée, contextualisée et locale, avec une forte appropriation. Les logiques sont forcément itératives : il faut disposer des guides pour structurer de l'espace tout en se situant dans une logique opérationnelle, au plus près du terrain. Les processus ne sont pas linéaires et obligent à faire des sauts d'échelles, en passant de la planification à l'action opérationnelle et à l'intégration des dimensions de gestion.

« Nous sommes actuellement en train de réfléchir à la mise en œuvre d'une trame verte dans l'agglomération stéphanoise. Une équipe pluridisciplinaire cherche ainsi à établir les fonctions des espaces (agriculture urbaine, avec la question de la valeur foncière, maillage de jardins et d'espaces publics) pour faire émerger les sites qui doivent prioritairement faire l'objet d'une stratégie de maîtrise foncière et de planification. »

Nature, ville et lien social

PHILIPPE CLERGEAU a son propre regard sur toutes ces questions : « La nature a un vrai rôle dans le fonctionnement urbain. En France, les paysagistes et les urbanistes refusaient, jusqu'à une période récente, que l'écologie scientifique entre dans le champ de la ville. Or, la ville a évolué et de nouveaux questionnements apparaissent. Il faut accepter de ce fait que certains métiers disparaissent. On ne peut plus laisser aujourd'hui la ville aux seuls urbanistes : les problèmes soulevés doivent associer les géographes ou des personnes de l'INRA. » Mais le problème est-il d'ajouter des compétences ou de les croiser ? « Il s'avère difficile d'instaurer un dialogue entre sciences de la vie et sciences humaines. Nous n'allons pas suffisamment vite. L'idée de nature peut cependant fédérer et recréer du lien social. »

« L'agence nationale de la recherche finance depuis quatre ans un projet sur les trames urbaines que j'anime avec Nathalie Blanc. L'objet est d'évaluer mais aussi de comprendre la perception des citoyens. Nous travaillons également avec quelques chercheurs et professionnels sur un programme intitulé "Écorurb" qui se développe dans l'agglomération rennaise. Cette opération a été initiée il y a cinq ans ; il s'agit d'un travail à très long terme. Tout le monde veut plus de nature dans la ville, mais sans que personne ne sache exactement de quoi il s'agit. Ce projet vise à confier la gestion de certains espaces publics au privé, ce qui permettrait de créer davantage d'espaces. Cette expérience, déjà menée à Bruxelles et à Montréal, a remporté un important succès. »

Mobiliser les compétences... et les citoyens

JEAN-YVES CHAPUIS l'a confirmé, « les personnes ont tendance à se replier sur leurs compétences alors qu'il faut, pour parler de la ville, mobiliser de multiples compétences. Dans ce débat de la ville et de la campagne, nous devons

pouvoir traiter le problème des agriculteurs. Il faut poser toutes ces questions et discuter. La maîtrise d'ouvrage urbaine doit être renforcée. En outre, il ne faut pas considérer les personnes uniquement comme des habitants mais aussi comme des citoyens. Et il faut accepter qu'il y ait plusieurs manières de vivre la ville, selon l'âge, les conditions sociales et culturelles, etc.

« Nous travaillons actuellement sur différentes échelles et un grand territoire : les SCoT ont permis de développer un certain nombre d'idées. Nous avons fait un travail de mise en valeur du paysage sur la communauté de Rennes et avons développé le concept de la ville de proximité. Il faudrait pouvoir être "en vacances" dans sa propre ville. Ceci explique le succès de la reconquête des berges du Rhône à Lyon, de l'aménagement des bords de la Garonne à Bordeaux ou de la transformation progressive de l'île de Nantes. Ceci rentre dans le débat sur la ville, et non pas seulement dans le débat sur la nature en ville. Quand on travaille sur de grands territoires, la structure paysagère constitue la base de notre travail. Il faut veiller à ne pas compartimenter, en conduisant à la citoyenneté urbaine, en favorisant le débat de la ville, en acceptant de se mettre en tension... »

Débat et pistes pour l'action

Pour **OLIVIER SIGAUT**, de l'IEP Bordeaux, « il existe une grande difficulté qui est de réconcilier les sciences de la nature et les sciences de l'homme. Tout le monde n'est pas citoyen : on peut aussi être un acteur économique ou un agent. La nature en ville est un phénomène de micro-construction. Un travail d'acceptation sociale doit donc être réalisé. La nature arrive en ville comme une problématique. Plutôt que comme une solution immédiate... »

PHILIPPE CLERGEAU a pris l'exemple des friches industrielles : « Il s'agit d'espaces très riches dans la dynamique des espèces, car elles participent de la nature sauvage. La ville de Londres a réfléchi à ce sujet, ainsi que Rennes ou Paris. La pensée évolue. Sur les corridors écologiques, il est difficile d'en parler sans introduire la notion de qualité. Les régions dessinent actuellement leur plan de cohérence dans ce domaine. Dans les villes et les zones très urbanisées, la question est complexe. Certaines villes travaillent sur les qualités de connexion : Angers et Marseille s'interrogent ainsi pour traiter les boulevards urbains et y réaliser des corridors... »

Pour **FRÉDÉRIC BONNET**, « les métiers s'hybrident et chaque discipline a la responsabilité de faire évoluer sa matière, mais cela requiert un certain courage. Prendre en compte la nature consiste en la reconnaissance d'une extériorité, de quelque chose qui nous échappe. Et si quelque chose nous échappe, la question de l'arbitrage reprend une perspective un peu différente, en redonnant une importance à la décision politique. »

Faut-il au contraire, comme a semblé le suggérer l'architecte **LUCIEN KROLL**, aller jusqu'au laisser-faire en matière de nature ? « Dans les systèmes de décision, la rationalité rate toujours, alors que l'incrémentation réussit, puisque des corrections sont progressivement apportées aux choix qui sont faits. Il ne faut pas "introduire" de la nature en ville, mais rendre les villes naturelles, comme elles l'étaient auparavant, par la dérationalisation... »

CHRISTOPHE AUBEL, de la Ligue ROC, a pour sa part interrogé le processus lui-même, craignant que l'organisation des ateliers « ignore la thématique du citoyen » et souhaité que l'atelier consacré à l'économie aborde également la question foncière.

Relire les classiques ?

« C'est le durable qu'il faut développer, pas le développement !, a lancé **THIERRY PAQUOT** en conclusion du débat. Nous avons beaucoup à apprendre de l'histoire. En 1913, lors du premier congrès des villes à Gand, en Belgique, le thème choisi était justement "la nature et la ville". Ce colloque était porté par un biologiste. Aujourd'hui, l'État devrait investir dans une traduction des grands textes nord-américains et européens qui pourraient nous éclairer. »

« Le souci est également que nous ne parlons pas la même langue, a-t-il ajouté. Il faut définir ce qu'on entend par "ville" et par "nature", et peut-être inventer de nouvelles notions. Un "territoire" n'est pas un lieu donné, mais il advient à partir des actions des hommes sur un lieu, bouge sans cesse et se modifie. Nous sommes peut-être des citoyens, mais citoyens de quelque chose de particulier : la Terre. Penser la nature et la ville revient à penser notre rapport à la Terre, ce qui est décisif et nouveau. »

VERS UN PLAN « RESTAURER ET VALORISER LA NATURE EN VILLE »

JEAN-MARC MICHEL, directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature, a rappelé le contexte de « ce grand chantier que nous avons voulu rattacher à des politiques publiques nécessaires à la protection de la biodiversité aussi bien qu'à la qualité de la ville ».

« Nous avons choisi de faire vivre ensemble la nature et la ville, a-t-il souligné. Les habitants de la ville expriment cette envie de nature, cette envie de voir une ville dont on se recommande, par laquelle on existe, forme de référence. Vous avez choisi d'affirmer par le dialogue et par les échanges qu'on pouvait imaginer une interface entre la nature et la ville, arrêter de se comporter en spécialistes ou en corporatistes, et être à l'écoute des savoirs des autres. Ce nouveau rapport que nous tentons de développer dans les politiques publiques entre urbanité et naturalité est une nouvelle hybridation. »

« Au-delà du dialogue et de l'échange, vous avez fait preuve de mobilisation. La direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature fait le pari que ceux dont les métiers diffèrent se retrouvent pour croiser les savoirs, enrichir les politiques, restaurer et valoriser le patrimoine naturel, et donner une chance de plus à nos citoyens – car la nature apporte un plus et aide à construire. Elle peut nous aider à concevoir une ville durable, car elle est révélatrice de certains besoins de société. Ce croisement entre le biologique et l'aménagement est un besoin de toutes les civilisations. »

« Nous devons maintenant préparer et faire vivre ensemble ces ateliers pour aboutir à un plan d'ensemble dès le début de l'année prochaine, a conclu Jean-Marc Michel. Vos propositions concrètes seront l'occasion de quitter la logique de la norme pour rentrer dans le projet. »

(FIN DE TEXTE)